

Prévention des risques
PROFESS!ONNELS
DPE, UNE DHRECHON
EXEMPLALRE!

Dans le cadre de la lutte contre les risques professionnels, les moyens nouvellement alloués à la DPE (Direction de la Propreté et de l'Environnement) permettent de transformer leur BPRP (Bureau de la Prévention des Risques Professionnels) en un vrai service de prévention.

C'est une véritable avancée pour la prévention des risques professionnels et la CFDT applaudit des deux mains !

Pour la CFDT ce n'est pas qu'à la DPE qu'il faut mettre en place un service de prévention, cela doit être la règle pour toutes les directions de la Ville.

Dans un premier temps, 2 autres directions de la Ville importantes en nombres d'agents, la DFPE (Direction de la Famille et de la Petite Enfance) et la DASCO (Direction des Affaires Scolaires), doivent également bénéficier de moyens conséquents et voir leur BPRP se transformer en service de prévention.

Ce qui est bon pour la DPE doit être bon pour ces directions majoritairement féminines. Sans vouloir polémiquer, quand la Ville va-t-elle adopter un comportement équitable entre tous les agents?

La CFDT revendique la mise en place d'un service de prévention dans toutes les directions de la Ville!


